

**AVENANT N° 3 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE MODIFIEE DU G.I.P. AVITEM DU 28
JANVIER 2021**

Lors de la commission permanente du 30 avril 2021 la région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de son adhésion au groupement d'intérêt public « Agence des Villes et territoires Méditerranéens Durables ».

En conséquence et en application de l'article 5 de la convention constitutive du G.I.P., il est décidé que devient membre de l'AVITEM :

La région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 Esplanade François Mitterrand CS 20033-69269 Lyon Cedex 02

AVITEM
Agence des Villes et Territoires
Méditerranéens Durables
81/83 Boulevard de Dunkerque
CS 50603 - 13217 Marseille Cedex 02
Siret : 130 016 504 00065
Tel +(0)4 95 09 44 00 - www.avitem.org

adopté à l'unanimité